NAMUR
CAPITALE
D.U

DEMANDES DIVERSES

OBJET

Nature des Travaux : Attestation de conformité urbanistique et cadastre
Bien sis Rue de Gembloux, 209 à Saint-Servais
Paraissant cadastré section : 11e division, section B n°300Y4
Appartenant à
Réf : DIV-2026-097
Contact : I - mail : epi@ville.namur.be

Namur, le 09 NOV. 2026

Madame, Monsieur,

Votre courrier reçu le 16 octobre 2026 concernant le bien repris en objet a retenu notre meilleure attention.

Au vu des éléments fournis, nous vous informons que nous reconnaissons à ce jour l'existence de 2 logements, à savoir, 1 au rez-de-chaussée et 1 triplex à l'entresol, 1er étage et 2ème étage.

Le bien ne fait donc pas l'objet d'une infraction urbanistique pour cette division.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que cette attestation confirme uniquement le statut urbanistique du bien concerné et ne dispense pas son bénéficiaire de le mettre, au besoin, en conformité par rapport aux autres polices administratives (permis de location, sécurité, incendie, hygiène...).

Afin que la situation administrative du bien soit totalement en ordre, vous trouverez en pièce jointe la Déclaration cadastrale (le formulaire 43b) à compléter et à renvoyer au SPF Finances par courrier à l'adresse suivante ou via l'application MyMinfin :

SPF Finances - AGDP - Service Prodocs de Namur et Luxembourg
Avenue Prince de Liège, 133 bte. 467
5100 Jambes

Nous vous prions d'agréer, Mme, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice générale,
Par délégation,
La Cheffe de service,

I. DAUVIN

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Échevine,

S. SCAILQUIN